

SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 19 janvier 2021

Camarades,

Les négociations nationales entre la Fédération Nationale des Ports et Docks et le Ministère des Transports, portant sur « le protocole d'accord cadre inter-établissements publics portuaires, portant sur les conditions et garanties d'accompagnement social de la création d'un établissement public unique de l'Etat des trois établissements publics portuaires de l'Axe Seine », se sont achevées. La signature de celui-ci est programmée le mercredi 27 janvier 2021.

Nous organisons donc une Assemblée Générale, ouverte à l'ensemble des salariés :

Vendredi 22 janvier 2021

A partir de 9h30

Hangar 12

Arrêt de travail a lieu de 9h à 12h.

La direction a autorisé la tenue de celle-ci sur le temps de travail, dans le respect des gestes barrières.

Nous vous exposerons donc le contenu de l'accord, afin d'obtenir votre mandat, et légitimer la signature de celui-ci.

Votre présence est indispensable !

Port du masque obligatoire et gel hydro alcoolique à disposition sur place

Le Secrétaire Général,


L. DELAPORTE

Pour info et affichage